



MOT DU MAIRE

Bonjour citoyennes et citoyens

Avec le mois de juin, arrivent les chaleurs et les vacances.

Au moment d'écrire ce message, la Santé Publique n'a pas encore donné l'autorisation d'ouvrir les terrains de camping, alors, on espère, pour le bonheur de nos campeurs, que le OK soit donné avant longtemps. Il y a des rencontres entre les responsables du tourisme et le gouvernement afin d'établir des normes pour en permettre l'accès de façon sécuritaire.

De plus, on rappelle aux parents d'aviser leurs enfants que les différents terrains de jeu (village et camping) sont aussi interdits d'accès jusqu'à nouvel ordre. Des banderoles sont installées et dès que nous aurons l'autorisation de vous en donner l'accès, elles seront enlevées. On demande donc aux jeunes et aux moins jeunes de ne pas enlever ces banderoles.

En vous souhaitant un été des plus chaleureux en respectant toutes les règles de distanciation exigées par notre gouvernement afin d'assurer la sécurité de tous.

Je désire, en mon nom et celui des élus, souhaiter à tous les papas une très joyeuse Fête des Pères.

Votre maire, Léo Plourde.

Sommaire

Séance en Bref.....	2
Comité de gérance.....	3
Location de salles.....	4
Défibrillateurs.....	4
Ouverture du bureau municipal.....	4
Encombrants.....	5
Camp de jour.....	6
Embellissement.....	6
OBVAJ: association de riverains.....	7
Club du souvenir.....	8
MRC d'Abitibi-Ouest.....	9
Calendrier des cueillettes ordures.....	10
La Fabrique.....	11
Coopérative de solidarité.....	11
Saviez-vous que.....	12



SÉANCE EN BREF

LORS DE LA SÉANCE DU 2020 DU 4 MAI DU CONSEIL MUNICIPAL , VOICI UN APERÇU DES DÉCISIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES:

- Un don de 100.\$ a été fait à Canards Illimités.
- L'inspecteur municipal est à son emploi depuis le 12 mai dernier.
- Le règlement no 201 modifiant le règlement no 199 (taxation et tarification 2020) a été adopté: le changement ainsi fait: congé d'intérêt sur les versements échus des taxes municipales 2020, et ce, jusqu'au 6 juillet 2020.
- Adoption du règlement de délégation de pouvoir, permettant à la directrice-générale par intérim et au travailleur municipal de faire les achats nécessaires pour exécuter les travaux demandés par la municipalité.
- Adoption du règlement interdisant de faire des brûlages domestiques sur le territoire de la municipalité.
- Pige au hasard des locations de salles pendant la période des fêtes 2020-2021 (si le confinement est terminé) pour les rencontres familiales selon les demandes reçues.
- Mme Brigitte Morneau assurera, encore cette année, l'entretien du parc du souvenir et des fleurs de la municipalité, de mai à novembre 2020.
- Suite à notre appel d'offres, la compagnie CML Entrepreneur Général inc. a été retenue pour la réalisation des travaux de changements de 2 ponceaux à faire dans le rang 4 & 5 ouest, pour un montant de 163 895.54\$, travaux subventionnés à 75% dans le cadre du programme RIRL.
- Dans le cadre du programme RIRL, la municipalité a fait des appels d'offres pour la surveillance des travaux par des ingénieurs (selon les exigences du programme pour bénéficier de la subvention). Quatre firmes seront contactées.
- Confirmation que le camping est encore fermé, dû à la COVID-19. Donc on reporte aussi la signature du contrat de gérance 2020.
- La municipalité a accepté la soumission des Serres Gallichan pour les fleurs de la municipalité au montant de 3 202.92 \$, incluant le remplacement des pots par des demi-barils, le terreau, le paillis, l'installation etc...
- Demande au gouvernement fédéral que le CRTC reconnaisse que les services d'Internet haute vitesse et de téléphonie cellulaire soient considérés comme services essentiels et que les gouvernements y souscrivent les énergies et les sommes requises très rapidement. Que le député Sébastien Lemire soutienne toute initiative visant à accélérer le déploiement d'infrastructures destiné à offrir ces services. Que le gouvernement du Québec déclare ces services à titre de services publics obligatoires et qu'ils se déploient à un prix comparable dans toutes les régions du Québec.

SÉANCE EN BREF (SUITE)

- ◆ La facturation des contrats de location des lots de chasse, à raison de 143.51\$ plus taxes chacun, sera faite à 6 chasseurs différents.
- ◆ Le contrat de nivelage avec Jean-Guy Roy Entrepreneur Inc. a été signé. Les taux ont été établis au kilométrage, selon les travaux exécutés : mise en forme (78.\$/km) et nivelage (42.50 \$/km).
- ◆ Dans le cadre des travaux à être réalisés sur les lots intramunicipaux, une subvention de 27 355. \$ a été demandée au fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux auprès de la MRC d'Abitibi-Ouest, la municipalité participant à hauteur de 3 039.\$.

Dossiers traités en séance extraordinaire le 25 mai:

- ◆ Acceptation de la soumission de SNC Lavalin pour la production des plans et devis pour la réparation de 2 sections de chemin dans le rang 4 et 5 ouest, travaux à être ajoutés à notre demande initiale (remplacement de 2 ponceaux) de subvention dans le cadre du programme RIRL, subventionné à 75%, soit 196,036. pour un investissement de la municipalité de 65,345.
- ◆ Dans le cadre du programme RIRL, le gouvernement a injecté un fonds spécial de 100 millions, qui subventionne des travaux routiers à 90%. La municipalité accorde le mandat à SNC Lavalin pour faire les plans et devis des sections de route, déjà identifiées sur notre plan quinquennal, qui n'auront pas été faites dans le cadre de la 1^{re} demande de 2019, afin de présenter une nouvelle demande pour finaliser les travaux identifiés dans le rang 4 et 5 ouest, soit rechargement et asphaltage.
- ◆ Une demande de subvention pour des travaux routiers (remplacement de ponceau au rang 1 et ajout de 2 déversoirs dans le rang 2 & 3 ouest) sera faite dans le cadre du programme PPA-CE.

COMITÉ DE GÉRANCE

Votre comité de gérance s'est réuni à quatre reprises depuis la fin avril.

A une première rencontre avec M. Léo Plourde, nous avons revu l'ensemble des travaux faits en 2019.

Nous avons refait un listing des travaux à faire pour l'été 2020, en priorisant les travaux urgents en ce début estival, tant au camping qu'à la municipalité.

Chaque lundi matin nous avons une rencontre avec notre travailleur et notre directrice générale par intérim.

Un suivi est fait sur les travaux accomplis et sur les rajouts de travaux à faire durant la semaine.

Au fil des mois, nous vous tiendrons au courant de certains travaux mécanisés à venir.

Votre comité de gérance.

LOCATION DE SALLES

Puisque la municipalité a reçu plusieurs demandes pour les mêmes dates, un tirage au sort à été effectué. Voici le résultat de ce tirage au sort, la majorité des familles ayant eu leur premier choix.

Famille Coulombe : Salle du Marais le 24 décembre 2020 (1er choix)

Famille Bernier : Salle du Lac Abitibi le 26 décembre 2020 (1er choix)

Famille Plourde : Salle du Lac-Abitibi le 29 décembre 2020 (1er choix)

Famille Béchard : Salle du Lac-Abitibi le 31 décembre 2020 (1er choix)

Famille Roy : Salle du Lac-Abitibi le 1^{er} janvier 2021 (3e choix)

Famille Gamache: Salle du Marais le 1^{er} janvier 2021. (1er choix)

Famille Lévesque: une seule demande faite et leur nom n'a pas été pigé

Pour ceux et celles qui aimeraient louer une salle pour cette période, toutes les autres dates sont disponibles. Contactez-nous au 819-787-6311 pour faire votre réservation. Dès que nous recevrons votre demande, nous inscrirons la salle à votre nom.

Les tarifs pour la location pour des soirées familiales:

⇒ Pour la salle du Lac-Abitibi: Accès à la salle, cuisine et ménage pour 200.\$ plus taxes.

⇒ Pour la salle du Marais: Accès à la salle et ménage pour 125. \$ plus taxes.

DÉFIBRILLATEURS

Comme vous le savez probablement, la municipalité dispose de 2 défibrillateurs disponibles pour les citoyens, en cas d'urgence.

Un premier est installé au centre récréatif, sauf pendant la période d'ouverture du camping, à ce moment-là il est installé au chalet du camping.



Un 2e se retrouve dans une petite armoire près de la grande porte de la caserne, pendant la saison estivale. Dès que les froids arrivent, il est installé à la Coopérative car ces équipements ne résistent pas au froid.

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Message important:

Le bureau municipal demeure toujours fermé au public si vous n'avez pas de rendez-vous.

Par contre si vous désirez nous rencontrer pour un permis ou autre, vous pouvez nous contacter par téléphone (819-787-6311) ou par courriel (roquemaure@mrcao.qc.ca) et nous pourrions fixer un rendez-vous pour vous permettre de passer au bureau.

Le bureau municipal sera fermé, mercredi le 24 juin, fête de la Saint-Jean.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

ENCOMBRANTS

Il y aura une cueillette des encombrants encore cette année mais la formule est modifiée, dû à la situation (COVID).

Cueillette des encombrants: Semaine du 22 juin 2020

Définition d'un encombrant: gros objets d'origine résidentielle, qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières (déchets ou recyclage) et ne peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture.

Les encombrants qui seront ramassés par les employés municipaux:

- ◆ Les métaux: gros objet de métal d'origine résidentielle
- ◆ Les « ultimes »: matelas, divan, fauteuil, tables de plastique etc...
- ◆ Les réfrigérants:

La catégorie appareils réfrigérants comprend tout appareil contenant des halocarbures :

- Réfrigérateur;
- Congélateur;
- Climatiseurs;
- Distributeur d'eau;
- Autre appareil de réfrigération/congélation.

On vous demande de classer ces encombrants sur le bord de votre cour afin de faciliter la tâche à nos travailleurs. Tout les autres encombrants (par exemple pneus, bois, meubles en bois, troncs et branches d'arbres etc.) ne seront pas ramassés, alors inutile de les mettre au bord du chemin. Ceux-ci pourront possiblement être ramassés en 2021, ou vous pouvez toujours aller les porter vous-mêmes au CVMR (centre de valorisation des matières résiduelles).

Matières refusées

- ✓ Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- ✓ Animaux morts;
- ✓ Armes à feu et munitions;
- ✓ Plastique d'ensilage;
- ✓ Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (CRD) (par exemple bois, bardeaux d'asphalte, gypse);
- ✓ Résidus domestiques dangereux;
- ✓ Matériel électronique (par exemple : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo)
- ✓ Pneus

Politique de la MRC pour les plastiques d'ensilage:

PÉRIODE DU 8 AU 12 JUIN ET DU 15 AU 19 JUIN 2020

- ◇ À l'exception des volumes acheminés par camion benne et trans roulier, aucun tarif ne sera appliqué pour cette période. Tout volume acheminé par camion benne et trans roulier est assujetti à un tarif de 135 \$ la tonne;
- ◇ Toutes les entrées sont pesées
- ◇ Aucune réception des plastiques d'ensilage n'est acceptée le samedi
- ◇

Après le 19 juin 2020, un tarif de 135 \$ la tonne sera facturé pour tout volume de plastiques d'ensilage:

- ◇ Les plastiques devront être débarrassés de tout contaminant (ex. : terre, fumier).
- ◇ Les véhicules utilisés pour le transport devront être nettoyés au préalable (roues).
- ◇

Jacques Desjardins, Directeur du CVMR

CAMP DE JOUR

Malheureusement nous sommes au regret de vous annoncer que, avec toutes les normes exigées par le gouvernement pour l'ouverture d'un camp de jour dans la municipalité pour l'été 2020, il nous sera impossible d'offrir ce service cette année.

Par contre, afin d'aider les jeunes familles à se trouver des gardiens (nes) si nécessaire, nous aimerions créer une banque de noms des adolescents disponibles et intéressés à s'occuper des enfants.

Vous donnez votre nom au bureau municipal, 787-6311 et les parents intéressés et ayant besoin de ce service pourront nous contacter pour connaître le nom des gens disponibles.



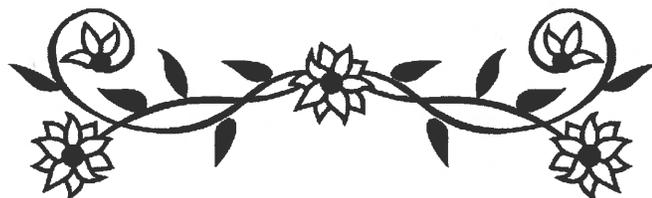
EMBELLISSEMENT

La température semble enfin se réchauffer, espérons que nous aurons un bel été! Le printemps a été très frais en plus d'être terni par les restrictions pour ralentir la propagation de la COVID-19. Heureusement, le bilan est plutôt encourageant en Abitibi-Témiscamingue.

Malgré cela, certaines restrictions resteront probablement en vigueur quelques mois, alors plusieurs d'entre nous vivrons un été différent des étés précédents : moins de voyages, moins de visite, moins de fêtes, etc. Le côté positif, c'est que nous aurons plus de temps pour profiter de notre « chez nous » et embellir notre propriété. Le jardinage est tout indiqué pour maintenir la santé physique et psychologique. [Regarder nos fleurs s'épanouir et nos tomates rougir restent des plaisirs tout à fait légitimes!](#)

Bonne saison estivale à tous, restez prudents et profitez bien de l'environnement exceptionnel que nous avons à Roquemaure !

Le comité d'embellissement

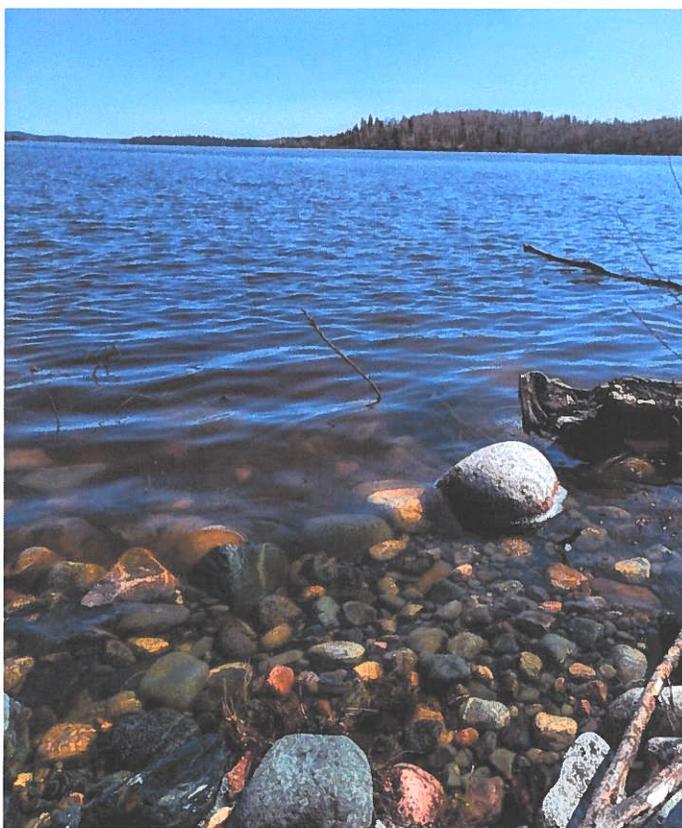


UNE ASSOCIATION DE RIVERAINS ?

OUI, pour une meilleure qualité de vie et la santé de votre lac !

Pourquoi se regrouper et créer une association de riverains?

Seul, il est plus difficile de mettre en place une stratégie pour prévenir la dégradation d'un lac ou de changer le cours des choses lorsqu'il y a des signes de détérioration. Le regroupement d'individus est la solution ! Les membres d'une association peuvent mettre en commun leurs compétences pour trouver des **solutions concrètes** à des **problèmes qui vous touchent personnellement**.



Lac Macamic (OBVAJ, 2016)



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook: facebook.com/eauOBVAJ/

Les avantages :

- Garantir votre qualité de vie et la qualité de votre lac ;
- **Répartir les tâches** reliées à la bonne gestion du plan d'eau (suivi de la qualité de l'eau, etc.) ;
- Permettre les **échanges de connaissances** avec les autres associations de riverains déjà existantes sur le territoire ;
- Devenir un **interlocuteur crédible** auprès des intervenants du milieu comme les instances municipales, provinciales, les compagnies, etc. ;
- Faciliter l'accès à de **l'aide financière** (subventions).

Par où commencer ?

Il vous suffit de **réunir** les riverains intéressés à former une telle association, puis de définir une **stratégie** pour rejoindre l'ensemble des riverains (porte-à-porte, publication dans le journal, bouche à oreille, etc.). En dernier lieu, vous devrez déterminer quelle **forme juridique** votre association choisira. Faites appel à des associations existantes ou à l'Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie, qui vous aidera dans vos démarches!

LE CLUB DU SOUVENIR

Bonjour à tous nos membres.

Quelques mots sur nos activités du mois de mai :

Ben non on est pas encore ouvert! Le local du Club est fermé dû au confinement obligatoire pour tous. Dès que nous le pourrons nous reprendrons nos activités comme avant la covid. Il y a toujours la possibilité de faire d'autres activités selon vos suggestions.

Le souper mensuel n'a pas eu lieu en mai. Pour ce qui est de l'assemblée générale annuelle du Club, elle est toujours prévue à une date indéterminée. Un message vous sera transmis lorsqu'elle sera décidée.

Nous désirons souhaiter bon anniversaire de naissance aux natifs (ves) de juin :

M. Léo Pinard 11 juin, Mme Lucie Labbé 11 juin, Mme Lucienne Plourde 14 juin et Mme Renée Bordeleau 28 juin.

Bon anniversaire à vous tous – toutes!

**Je te souhaite
une bonne fête !**



Activités à venir :

Malheureusement nous ne pourrons tenir notre piquenique annuel cette année dû aux circonstances actuelles.

Informations : Être membre du réseau 50+ A.T. vous donne droit à de nombreux rabais. Pour de plus amples informations, consulter le site internet . Pour devenir membre, il suffit d'avoir 50 ans et plus. Si cela vous intéresse et que vous n'avez pas encore joint notre club local, veuillez me contacter au 819-787-6418.

Bon mois de juin à tous | Bonnes vacances à tous-tes!

Votre comité administratif.

Marcel Mainville, président 787-3698

Marielle Pinard, secrétaire 787-6333

Raymonde Fleury, administratrice

Poste vacant, administrateur (trice)

Camile Mainville, vice-président 787-2131

Huguette Plourde, trésorière 787-6418

Luc Gamache, administrateur

MRC D'ABITIBI-OUEST

TRANSPORT COUP DE POUCE

REPRISE DE LA VENTE DE COUPONS COUP DE POUCE



La MRC d'Abitibi-Ouest informe la population que la vente de coupons Coup de pouce reprendra le 18 mai.

Visitez le
www.transportcoupdepouce.com
pour connaître les points de
vente.



CENTRE DE
VALORISATION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES

Dès le 30 mai, le CVMR
sera ouvert les samedis
de 8h à 16h.

Vidanges de boues septiques.

Les activités pour les vidanges de boues septiques sont réparties. Roquemaure n'est pas sur la liste des municipalités ayant des journées réservées en 2020 mais le service nous est offert sur rendez-vous.

Prix régulier pour un traitement : 185 \$ (taxes incluses)

Prix régulier pour une vidange : 220 \$ (taxes incluses)

Pour prendre rendez-vous : 819-339-5671, poste 221 ou compléter notre formulaire en ligne à mrcao.qc.ca.

COVID-19 : En cette période de pandémie, veuillez s.v.p. privilégier le paiement par Internet, par chèque ou par cartes. Aidez-nous à protéger la santé de nos employés et la vôtre. Merci de votre compréhension.

Mesures à prendre pour la vidange de votre fosse septique : -

- Que votre numéro civique soit visible;
- Que l'entrée d'auto soit dégagée;
- Qu'un piquet indique la localisation de la fosse;
- Que le couvercle de la fosse soit déterré et qu'il se soulève facilement;
- Qu'aucun animal ne soit à proximité

CALENDRIER DES CUEILLETES

Dates des cueillettes

Voici les dates des cueillettes des ordures et des matières recyclables pour le mois de juin:

Recyclage (bacs Verts) : 4 et 18 juin 2020

Ordures (bacs Bleus) : 11 et 25 juin 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



PANIER SANTÉ ABITIBI

PANIER-SANTÉ ABITIBI

10 Raymond Est
Roquemaure QC
J0Z 3K0 **819 787-2636**

www.paniersanteabitibi.ca



En saison : **LÉGUMES DE JARDIN ET DE SERRE (locaux)**

À l'année : **FRUITS ET LÉGUMES CERTIFIÉS BIOLOGIQUES**

SUPPLÉMENTS NATURELS, CÉRÉALES, NOIX, HUILES, FARINES etc.

Service de livraison aux 2 semaines, les Jeudis

Heures d'ouverture de l'entrepôt-magasin :

Jeudi 9h30 à 20h00

Vendredi 9h30 à 20h00

Samedi 9h30 à 16h00

Ou service de vente sur appel,
en tout temps

Zéro déchet!
Apportez vos
contenants

Spécial début juillet à fin décembre procurez-vous un panier de légumes à seulement 20\$ ou 35\$! **Réservez le vôtre!**

info@paniersanteabitibi.ca ou 787-2636

LA FABRIQUE

Horaire des célébrations pour le mois de juin 2020

Aucune messe et célébration. Les églises sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Les lampes du sanctuaire :

Semaine du 7 juin :	Fermières décédées
Semaine du 12 juin :	Fermières décédées
Semaine du 19 juin :	Fermières décédées
Semaine du 26 juin:	Fermières décédées

Les revenus pour mars 2020:

Capitations:	\$ 100.00	Dons	\$ 130.00
Luminaires	\$ 240.00	Lampes sanctuaire:	\$ 36.00

Un mot pour vous faire penser que votre aide serait appréciée, par vos dons ou capitations, pour subvenir à la fabrique . Merci de votre collaboration!

Les marguillers

- ◆ Avec l'arrivée des beaux jours, arrive aussi les travaux d'entretien de notre cimetière.
- ◆ Tous ceux qui veulent nous aider par leurs dons, s.v.plaît les remettre à Mesdames Jacqueline Poulin ou Thérèse Morneau.
- ◆ Merci beaucoup pour votre générosité.

Le comité du cimetière

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

- ◆ Modification à nos heures d'ouverture: Du lundi au mercredi: de 9h00 à 18h00
Du jeudi au dimanche: de 9h00 à 20h00
- ◆ Ces heures pourront être modifiées à la hausse dans les semaines à venir.
- ◆ Nous avons, pour vous des viandes en provenance de la maison des Viandes de Rouyn. Venez voir notre choix...
- ◆ Nous avons aussi du bœuf haché, un produit du Québec.
- ◆ Différents légumes vous sont offerts.
- ◆ Nous pouvons de nouveau prendre vos cannettes consignées.

SAVIEZ-VOUS QUE...



Juin ! Vive l'été !

On se souhaite du beau temps et de beaux moments en famille et entre amis.
Soyons toujours très prudents!

Dates à retenir pour juin :

1 juin	Semaine Québécoise des personnes handicapées
3 juin	Journée nationale des survivants du cancer
5 juin	Journée mondiale de l'environnement
21 juin	FÊTE DES PÈRES
21 juin	Journée nationale des Autochtones
24 juin	Fête nationale du Québec (St-Jean Baptiste)
27 juin	Journée canadienne du multiculturalisme



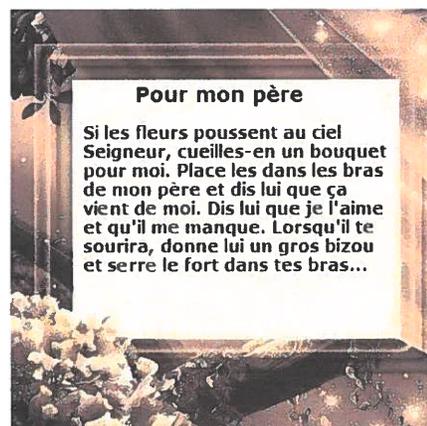
Pierre du mois de juin : Perle, symbole de santé
Fleur : Rose ou chèvrefeuille

On tient à souhaiter un très bon anniversaire de NAISSANCE à :

2 juin	Vanessa Isabelle
7 juin	Marc Gingras
9 juin	Yves Brousseau
9 juin	Jean-Pierre Lehoux
11 juin	Léo Pinard
13 juin	Mélanie Gamache
13 juin	Claude Gagné
13 juin	Louisanne Pinard
13 juin	André Dupuis
14 juin	Lucienne Plourde
16 juin	Françoise Landry Pellerin
17 juin	Jacques Lévesque
19 juin	Line Gamache Mainville
21 juin	Frédéric Terroux
21 juin	Brigitte Lagrange
21 juin	Mélanie Trudel
22 juin	Armande Gamache Bilodeau
22 juin	Jeanne-Mance Mainville Poirier
22 juin	Sheila Yule
24 juin	Océane Resler
25 juin	Solange Légal Caouette
25 juin	Josée Lévesque
26 juin	Pascal Roy
26 juin	Logan Rivard
27 juin	Jade Moulinier
28 juin	Tally Leclerc
28 juin	Renée Bordeleau
29 juin	Anik Martel
30 juin	Raphaël Champagne

Heureux anniversaire de mariage pour tous ceux qui ont uni leurs destinées en juin::

3 juin 1961	Marielle Chouinard et Maurice Pinard
6 juin 1981	Dominique Larochelle et Clément Bécharde
11 juin 1966	Henriette Larochelle et Gaston Mainville
17 juin 1972	Françoise Landry et Valère Pellerin
18 juin 1977	Huguette Plourde et Benoit Garneau
21 juin 1969	Lucille Bélanger et Gloria Miville



A tous ceux qui ne sont pas mentionnés et que leur anniversaire est en juin, ces vœux vous sont également adressés. Pourquoi ne pas m'appeler pour me donner vos coordonnées?

Bon été à tous – toutes!
BEAUCOUP DE PLAISIR!
Soyons toujours prudents!
Huguette 819-787-6418.